



Martine MARTINEL
Députée de la Haute-Garonne

Communiqué de Presse

Le 7 septembre 2009

Rentrée parlementaire

Martine MARTINEL : L'enseignement, la famille et la justice victimes parmi d'autres de cette rentrée

Martine MARTINEL, Députée de la 4^{ème} Circonscription et Conseillère Générale du Canton 3, a réouvert sa permanence, située 37 rue Clément Ader à Toulouse, le lundi 31 août.

Elle reçoit sur rendez-vous pris par téléphone au 05 34 26 51 85.

Un numéro de fax 05 34 26 13 42 et une adresse électronique martinemartinel@orange.fr sont également à votre disposition pour lui transmettre les informations que vous jugerez utiles. D'autre part, elle assure une permanence dans les mairies de quartier de sa circonscription (Saint-Cyprien, Croix de Pierre, Bagatelle, Saint Michel et Lafourquette) sur rendez-vous.

Au programme de cette rentrée parlementaire figurent notamment les conséquences budgétaires des choix politiques de l'actuelle majorité de droite sur les services publics.

Education nationale

Pas moins de 13500 postes d'enseignants et de personnels supprimés cette année et le gouvernement prévoit la suppression de 16000 de plus en 2010 ! Au delà, car c'est tout l'ensemble de la mission de service public des établissements qui est atteinte, on peut relever le manque d'infirmiers et de conseillers d'orientation, la baisse des dotations horaires pour les auxiliaires de vie scolaire (AVS) qui ne permet pas l'accueil dans de bonnes conditions de nombreux élèves handicapés. Mais aussi la diminution des moyens dans les écoles maternelles qui entraînera une très forte baisse de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

Le tableau n'étant probablement pas assez noir pour le gouvernement, on note également l'effet désastreux de nombreuses « réformes » régressives comme la suppression progressive de la carte scolaire qui créera inévitablement un système éducatif à deux vitesses et renforcera les inégalités entre établissements ; les « réformes » de la formation des enseignants qui remettent en cause l'apprentissage de ce métier ou encore la « réforme » du bac professionnel qui se traduira par un étranglement des filières professionnelles, pourtant outils essentiels de promotion sociale pour de nombreux élèves. S'ajoute l'absence de visibilité des projets de Luc Chatel, nouveau Ministre de l'éducation nationale concernant l'avenir du lycée.

Martine MARTINEL, avec le Parti socialiste, condamne fermement la politique éducative du gouvernement qui plonge l'école dans une crise sans précédent et s'attaque aux fondements mêmes du service public d'éducation.

Le droit à la retraite des mères de famille

La droite, qui se targue de son attention aux familles, ne s'arrête pas à faire régresser la situation des enfants et des jeunes mais pense aussi aux parents. Ainsi, après avoir ouvert en catastrophe cet été le dossier de la retraite des mères de famille, le gouvernement poursuit cette semaine ses consultations sur le sujet. Ses propositions consistent en une remise en cause pure et simple des conditions d'accès à la retraite des mères de famille. Elles risquent de perdre un an de droit. Il est choquant que les orientations possibles du gouvernement réduisent la question de la maternité au seul accouchement. Ce choix politique est inacceptable. Les mères de famille bénéficient d'une bonification légitime dans le calcul de leur droit à la retraite dont l'objet est une compensation partielle des conséquences professionnelles et salariales de la maternité, dans le secteur privé comme dans le secteur public. Au-delà, c'est un recul de la parité professionnelle homme/femme qui reste à construire alors que les femmes connaissent des niveaux de pensions très faibles et nettement inférieurs à celles versées aux hommes.

Martine MARTINEL avec le Parti socialiste, tient à réaffirmer son opposition à la suppression de la bonification dont bénéficient les mères de famille.

L'indépendance de la justice

La « réforme » de la Justice est aussi en route. Mais quelle route : celle de la suppression du juge d'instruction pour confier les enquêtes au parquet qui dépend du Garde des sceaux. La garantie que constituait l'indépendance de ce juge vis-à-vis de l'exécutif, du gouvernement donc, disparaît pour les citoyens. C'est ni plus ni moins la mise au pas de la justice par le gouvernement. On ne peut, dans ce cas, que craindre pour l'avenir du justiciable.

Martine MARTINEL avec le Parti socialiste, appelle à la plus grande vigilance et à la mobilisation de tous face à ces attaques répétées du pacte républicain.